

121

Fiche technique



Écritures en relief et Braille

> Exigences, fabricants et fournisseurs

Exigences selon la norme SIA 500

La norme SIA 500 « Construction sans obstacles » fait la distinction entre les lettres en relief avec ou sans fonction visuelle. Elle exige un marquage en relief et/ou pictogrammes décelables au toucher pour :

- > les toilettes, douches et vestiaires séparés hommes / femmes
- > les éléments de commande des ascenseurs
- > les étages et les locaux (de préférence)
- > la désignation des étages sur les mains courantes

Inscriptions en relief sans fonction visuelle

- > hauteur de relief ≥ 1 mm
- > profil de préférence conique
- > caractères espacés avec une taille de 15-18 mm
- > caractères sans empattements: de préférence Frutiger, Antique Olive, Futura, Helvetica, Arial
- > hauteur maximale au-dessus du sol 1.60 m
- > prévoir une position ergonomique de la main pour rendre possible la lecture tactile

Inscriptions en relief avec fonction visuelle

- > taille de caractère en fonction de la distance de lecture: 30 mm pour 1.00 m, au minimum 15 mm
- > caractères demi-gras ou gras
- > pas de caractères italiques ou à empattement
- > contraste $C_M \geq 0.6$, pas de caractères en rouge
- > hauteur relief ≥ 1 mm, profil de préférence conique
- > qualité tactile (police de caractères, style d'écriture) identique à celle des polices en relief sans fonction visuelle, caractères entre 15 mm et 30 mm.

Inscriptions en braille

Des inscriptions en braille ne sont pas exigées par la norme SIA 500. Du braille doit compléter les lettres en relief, si cela sert d'aide à l'orientation pour les personnes avec un handicap visuel (numéro de quai sur la main courante, information complémentaire à côté d'un bouton d'appel dans un ascenseur, etc.). Les textes plus longs (tableaux d'information, plans en relief, etc.) doivent eux aussi être réalisés en braille.

Fabricants et fournisseurs

Suisse

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité.

Christinger AG

Wildschachenstr. 30
CH - 5200 Brugg
T +41 44 738 10 20
office@christinger.ch
www.christinger.ch



Distribution de divers produits dans le cadre d'un concept global de signalétique

Jacquet Atelier de Signalétique Srl

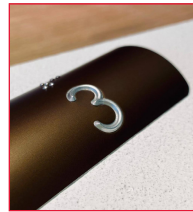
152 C Route de Thonon
CH - 1222 Vézenaz
T +41 22 794 26 44
n.jacquet@atds.ch
www.atds.ch



Conception, conseil et réalisation ; produits de différents fabricants

Ledergerber AG

Bahnhofstrasse 5
CH - 6048 Horw
T +41 41 240 02 70
office@ledergerber-ag.ch
www.ledergerber-ag.ch



Fabrication et distribution de ses propres produits

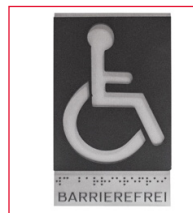
Meng Informationstechnik

Steinbühlweg 66
CH - 4123 Allschwil
T +41 61 481 72 57
info@tschachtli-inox.ch
www.tschachtli-inox.ch



Neebi Gebäudebeschilderung

Rüeggenthalstrasse 22
CH - 8344 Bäretswil
T +41 44 939 24 24
ideen@neebe.ch
www.schilder-handel.ch



Sign Systems

Zurmattenstrasse 16
CH - 4500 Solothurn
T +41 32 623 48 45
info@sign-systems.ch
www.sign-systems.ch

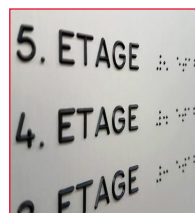


Étranger

Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité.

TaktilWerk e.K.

Am Wasserturm 35i
D - 29223 Celle
T +49 159 01863726
info@taktilwerk.de
www.taktilwerk.de



Moedel Orientierungssysteme

Wernher-von-Braun-Straße 13
D - 92224 Amberg, Postfach 1755
T +49 962 160 52 00
werk2@moedel.de
www.beschildern.de



PROfilius Orientierungssysteme

August-Bebel-Str. 111-113
D-08344 Grünhain-Beierfeld
T +49 377 417 54 50
info@profilus.de
www.profilus.de



Happy Vision

Via Albert Sabin 17
I - 24068 Seriate - Bergamo
T +39 035 293 567
commerciale@happyvision.eu
www.happyvision.eu



également des manchons en braille pour les poignées de porte

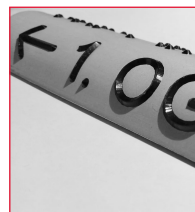
Handi-friendly s.r.o.

Bezova 1658/1
CZ - 147 00 Praha 4 - Branik
T +420 602 738 071
info@handi-friendly.com
www.handi-friendly.com



Taktilebeschriftung

Bastiengasse 52/3
A - 1180 Wien
T +43 1 470 11 71
office@taktilebeschriftung.at
https://taktilebeschriftung.wixsite.com/taktilebeschriftung



Mise en œuvre

Relief ou braille ?

La norme SIA 500 exige la pose d'inscriptions avec des lettres en relief et/ou des pictogrammes tactiles pour la désignation des pièces, des étages ou des dispositifs de commande. L'écriture braille n'est, elle, pas requise par la norme.

Les inscriptions en braille se lisent cependant beaucoup plus rapidement et aisément que celles en relief, mais toutes les personnes avec un handicap visuel n'apprennent pas le braille. Les écritures en relief conviennent bien aux mots et aux indications courts, car elles sont accessibles à un cercle plus large d'utilisatrices et utilisateurs et peuvent compléter, dans le sens du « design for all », une fonction visuelle. Les informations plus longues ou sous forme de texte doivent être transmises en braille intégral.

Pour les informations qui servent spécifiquement d'aide à l'orientation pour les personnes avec un handicap visuel ou dont la lisibilité est indispensable à l'utilisation d'une installation, p. ex. l'indication des voies sur les mains courantes, les numéros et fonctions des locaux, il est recommandé d'apposer en plus les mêmes informations en braille.

Si des inscriptions tactiles sont utilisées pour transmettre des informations visuelles aux personnes avec un handicap visuel d'une deuxième manière, p. ex. pour des informations visuelles avec une hauteur de montage > 1,60 m, le contraste visuel doit être respecté. L'utilité en est augmentée grâce à l'écriture à hauteur de main qui permet de s'approcher et d'utiliser de manière optimale sa capacité visuelle restante.

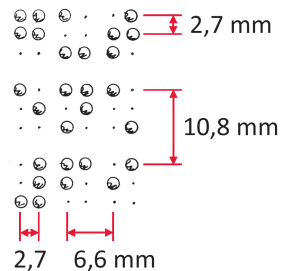
Mise en œuvre de l'écriture en relief

La tactilité des caractères en relief dépend beaucoup du type de police, de son espacement, de sa hauteur, du profil du relief et du positionnement. Les qualités suivantes permettent une bonne lisibilité tactile :

- > hauteur des caractères 15 mm à 18 mm (hauteur de capitales)
- > inscriptions courtes en lettres majuscules
- > lettrage large, de préférence avec espacement fixe
- > polices de caractères avec lettres ouvertes (6, 9, G, C), par exemple Frutiger, Antique Olive, Futura book, Helvetica, Arial
- > amélioration de la lisibilité visuelle et tactile grâce à un profil conique, avec une base du caractère large et, au sommet, un plus grand espacement de caractère formant une barre tactile étroite
- > utiliser à l'extérieur des matériaux résistants aux intempéries et aux UV

Mise en œuvre de l'écriture braille

- > diamètre du point à la base 2.0 mm
- > hauteur du point 0.53 mm
- > entraxe 2.7 mm
- > distance horizontale entre deux cellules 6.6 mm (du point 1 au point 1)
- > distance verticale entre deux cellules 10.8 mm (du point 1 au point 1)



Traduction en écriture braille:

- > Association pour le bien des aveugles ABA, Genève
- > Asile des Aveugles, Lausanne

Exigences par rapport aux écritures en relief et aux pictogrammes décelables au toucher						
Fonction / application	Hauteur de caractères [mm]	Profil conique	Écriture avec caractères ouverts	Espacement large	Contraste visuel	Écriture braille en supplément
Symboles, pictogrammes	60 - 100	/	/	/	•	o
Inscription sur les murs ou portes, distance de lecture > 1 m	30 - 120	/	o	o	•	/
Inscriptions sur main courante (numéro d'étage, destination)	15 - 18	•	•	•	o	o
Inscriptions sur main courante pour les transports publics (numéro du quai, secteur)	15 - 18	•	•	•	o	•
Inscriptions sur les murs ou portes, distance de lecture < 1 m	15 - 30	•	•	•	•	o
Boutons d'ascenseur, numéros d'étage, symboles	15 - 18	o	o	/	•	o

Légende: • obligatoire (SIA 500) o recommandé / pas d'exigence ; pas concerné